

CONSEIL DE DIRECTION
RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2010

Le Conseil de direction, réuni le lundi 12 avril 2010 à 8h30 en salle François-Goguel,

- a procédé à l'élection de la section disciplinaire du Conseil de Direction de Sciences Po :
 - M. Bastien Irondelle est élu par 2 voix en tant que membre du personnel de la section disciplinaire,
 - M. Erhard Friedberg est élu par 5 voix, en tant que membre du corps enseignant des professeurs des universités de la section disciplinaire,
 - M. Hervé Fradet est élu par 6 voix, en tant que membre du corps enseignant de la section disciplinaire,
 - Melle Ségolène Tavel est élue titulaire par 7 voix en tant que membre du corps étudiant de la section disciplinaire
 - M. Nicolas Robin est élu titulaire par 7 voix en tant que membre du corps étudiant de la section disciplinaire
 - M. Robin Rivaton est élu titulaire par 7 voix en tant que membre du corps étudiant de la section disciplinaire,
 - Melle Eve Robert est élue suppléante par 7 voix en tant que membre du corps étudiant de la section disciplinaire,
 - Melle Alejandra Chapa est élue suppléante par 7 voix en tant que membre du corps étudiant de la section disciplinaire,
 - M. Baptiste Bloch est élu suppléant par 7 voix en tant que membre du corps étudiant de la section disciplinaire.
- a adopté par 15 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions, la création d'un «Master en pratiques du Développement»;
- a adopté le procès-verbal provisoire de la séance du 15 mars 2010, sous réserve de quelques modifications.